Diversité ethnique : le gouvernement Philippe ne fait pas mieux que les précédents (Le Monde)

24/05/2017 à 18h39

Si de nouveaux visages sont apparus, venus de la société civile notamment, le gouvernement ne se distingue pas particulièrement par son ouverture à la diversité.

Le 17 avril, Emmanuel Macron promettait à ses militants parisiens une France « plus diverse encore dans cinq ans » : « Il y aura des visages, ceux de la France réelle, […] la France de tous les visages, de toutes les couleurs. » Dans un pays où les débats sur la diversité portent habituellement davantage sur la parité, les statistiques ethniques restent un sujet très controversé dans l'opinion publique. Des institutions comme le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) ou le Défenseur des droits ont pourtant décidé de s'intéresser à la question.(…)

Le premier gouvernement de la présidence Macron est aussi divers que ceux sous les présidences Chirac et Sarkozy : autour de 9 % de ses membres appartiennent à une minorité ethnique, selon nos calculs (méthodologie en fin d'article). Seul le premier gouvernement Raffarin fait figure d'exception avec ses 3,6 %.

Le gouvernement Philippe se place cependant derrière tous ceux de la présidence Hollande, s'agissant de diversité, qui comptaient parmi leurs membres entre 15,7 % et 20,5 % de personnes issues de minorités.
« On peut considérer que, grosso modo, près de 20 % de la population vivant en France peut être perçue comme non blanche

», expliquait le sociologue Eric Macé à Slate, en janvier 2016. D'autres évaluent cette part de la population plutôt autour de 11 %. En l'absence de statistiques officielles, impossible d'avoir un élément de comparaison précis.

Mieux représentées, les minorités ? Le président du CRAN nuance pendant ce constat : « Il faut examiner la situation à tous les étages. Car la parité et la diversité qu'on respecte plus ou moins au niveau des ministres disparaissent totalement au niveau des cabinets, dans les lieux où s'élaborent les décisions. »
Un manque de diversité constaté dans toute la fonction publique, d'après un rapport remis à Bernard Cazeneuve en février. « Si la fonction publique hérite d'inégalités existant par ailleurs, elle les accentue parfois et ne peut se dédouaner de sa responsabilité à cet égard », expliquait alors le conseiller d'Etat Olivier Rousselle.

(…)

Le Monde

Merci à **valdorf**